

12 fév 2010 -10:47

Appartient à [Conseil des ministres du 12 février 2010](#)

Gestion civile des crises

Planning indicatif des contributions belges aux missions de Gestion civile des crises en 2010

Planning indicatif des contributions belges aux missions de Gestion civile des crises en 2010

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, le Conseil des ministres a pris connaissance du planning indicatif des contributions belges aux missions de Gestion civile des crises (GCC) durant l'année 2010.

Ce planning vise à traduire concrètement la politique belge de participation aux efforts internationaux par des moyens civils, de prévention, de résolution, de stabilisation et reconstruction post-confliktuelle dans des zones en crise.

Le planning des contributions belges aux missions de GCC en 2010 prévoit :

- une contribution aux missions civiles de l'Union européenne en cours : EULEX Kosovo et ICO/EUSR, EUPM Bosnie-Herzégovine, EUMM Géorgie, EUPOL RDC et EUPOL COPPS ;
- une contribution à une première participation à EUPOL Afghanistan ;
- une prolongation de la participation à la réserve de "Civilian Response Teams";
- une réserve en personnel pour des participations possibles à des missions de l'ONU, de nouvelles missions UE ou une augmentation de la contribution à des missions UE en cours ;
- la mise à disposition d'un expert de la police auprès du Secrétariat du Conseil de l'UE.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe